

MEMO PRATIQUE POUR BIEN TRIER

Déposez **UNIQUEMENT**
les bouteilles, les canettes,
les pots et les bocaux en verre.

**BIEN VIDÉS
DE LEUR
CONTENU**

Dans les colonnes
d'apport volontaire
ou le bac à
couvercle vert



Déposez **UNIQUEMENT** les bouteilles et flacons en plastique, les sacs et films de sur-emballages en plastique, les briques de boissons, les cartonnettes d'emballage, les journaux, les magazines, les prospectus, le papier blanc d'écriture et les emballages en métal (boîtes de conserves, de thé, de boissons).

**BIEN VIDÉS
DE LEUR
CONTENU**

Dans le bac à
couvercle jaune



Le reste des déchets est à déposer dans la poubelle
d'ordures ménagères que vous utilisez habituellement

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION AU TRI !


Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

En cas de doute, appelez le :

N°VERT 0800 072 772
APPEL GRATUIT

3, boulevard Daunou
B.P. 755 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

respectons la magie de notre **environnement**

